

Où en est l' AGRICULTURE en MORVAN en 1985 ?

A- EVOLUTION de l'AGRICULTURE en MORVAN de 1970 à 1980

Les chiffres présentés sont ceux des recensements agricoles de 1970 et 1980 du Morvan-Nièvre (ils peuvent être extrapolés à l'ensemble du Morvan).

1- UTILISATION de la SURFACE AGRICOLE

	<u>1970</u>				<u>1980</u>			
	hect.	%	expl.	%	hect.	%	expl.	%
céréales	12 104	12.2	2 370	77.7	9 263	10.3	1 859	72.3
pommes de terre	788	0.9	2 562	83.9	9 263	0.3	961	41.9
cultures fourragères	11 515	12.5	2 137	70	14 837	16.5	1 465	63.8
surface tjs herbe	65 596	71.5	2 992	98	64 949	72.5	2 232	97.2
surface agricole ut.	91 785	100	3 051	100	90 025	100	2 296	100

On note une diminution des surfaces en céréales et du nombre d'exploitations, ainsi que des pommes de terre (il s'agit de production commercialisée à l'exclusion des jardins). La diminution des céréales a dû profiter aux cultures fourragères, qui d'ailleurs sont souvent confondues avec les surfaces toujours en herbe.

2- AGE des CHEFS d'EXPLOITATION

	1970		1980	
	Nombre	%	Nombre	%
moins de 35 ans	213	6	280	12
de 35 à 65 ans	2 153	70	1 665	73
plus de 65 ans	686	24	351	15
	3 052		2 296	- 24

On note un net rajeunissement des exploitants et une diminution du nombre total de 24 % en 10 ans.

### 3- SALARIES PERMANENTS

1970 : 541  
1980 : 329

Le nombre des salariés permanents a diminué de 39 % en 10 ans.

### 4- PRODUCTIONS ANIMALES

<u>% exploitations qui ont des</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>
vaches laitières	34.8	42.8
bovins	91.3	87.1
équidés	32.1	11.0
ovins	27.6	39.2
caprins	5.7	11.2
porcins	57.8	29.4
poules ponte	92.8	87.9
lapines mères	79.9	72.1

#### a) Vaches laitières

L'augmentation correspond aux exploitations qui achètent une seule vache à lait (lai beurtoune) pour les besoins de la maison, les vaches charolaises n'étant plus que rarement traites. En outre, le veau de lait donne un veau de boucherie, qui peut être vendu ou auto-consommé. De nombreux exploitants n'acceptent plus la contrainte quotidienne de la traite, surtout en période de travaux et certaines vaches laitières allaitent en réalité deux veaux.

#### b) Bovins

Ils sont stables au niveau du nombre d'exploitations qui en ont.

#### c) Equidés

Ils sont en forte diminution et si on rencontre encore des chevaux en Morvan, il s'agit plus souvent d'animaux à usage de loisir que de travail.

#### d) Ovins

Ils sont en forte augmentation, pour des raisons essentiellement économiques. Il est plus facile de constituer un troupeau ovin que bovin car l'investissement est moindre (ex. : une vache = 6 brebis, mais une vache vaut 9 000 F et six brebis 4 800 F). Le logement des ovins coûte moins cher et la rotation des capitaux est plus rapide : un agneau né en février sera vendu en juillet-août-septembre, alors que le veau né à la même époque sera vendu en octobre-novembre en broutard, ou encore à 18 mois l'année suivante.

#### e) Caprins

Ils sont aussi en augmentation du fait de la constitution de troupeaux, soit par des éleveurs bovins, soit par de nouveaux exploitants (retour à la terre). Cette production de fromage de chèvre donne toujours beaucoup de travail et quelquefois un revenu décent. Elle est souvent pratiquée par de nouveaux éleveurs aux conceptions sensiblement différentes des exploitants traditionnels, qui ont du mal à les considérer comme éleveurs à part entière. La valeur ajoutée est importante et le capital investi plus faible que pour les bovins. Ce fut dans les années 1970, la production typique des nouveaux exploitants souvent venus de la ville.

#### f) Porcins

Ils sont en nette diminution. Mais un tiers des exploitations ont encore des porcs pour la consommation familiale et de voisinage. En ne comptant ni son travail, ni l'alimentation produite sur l'exploitation, la vente de 2 ou 3 porcs gras constitue une petite source de trésorerie.

#### g) Volailles et lapins

Ils se trouvent sur presque toutes les exploitations pour la consommation familiale. Ces dernières années, une coopérative qui vend de l'aliment a organisé le ramassage d'animaux vivants. Quelques élevages industriels ont été créés récemment en lapins.

## 5- REPARTITION de la SURFACE

	1970		1980	
	<u>Nombre</u>	%	<u>Nombre</u>	%
moins de 5 ha	526	17	288	12
de 5 à 10 ha	367	12	204	8
de 10 à 20 ha	583	19	328	14
de 20 à 40 ha	708	23	522	22
de 40 à 70 ha	580	19	590	25
de 70 à 100 ha	210	6	243	10
plus de 100 ha	<u>78</u>	2	<u>121</u>	5
	3 052		2 296	

On constate sans surprise un agrandissement de la taille des exploitations. La question est complexe et s'analyse de façon différente selon le point de vue où on se place : économique ou social. Tout le monde prétend s'intéresser aux deux aspects, mais tout le monde ment à tout le monde.

Les tenants du libéralisme économique (la totalité des Organisations professionnelles agricoles, F. N. S. E. A., Chambre d'agriculture, Crédit agricole..., qui tiennent les leviers de commandes et la droite politique), au nom de l'efficacité économique de l'exploitation, sont prêts à accepter une désertification de fait des zones difficiles, car ils refusent par avance les réglementations nécessaires au maintien des exploitations (offices fonciers, contrôle effectif des cumuls, quotas par exploitation et prix différenciés, ouverture à de nouveaux exploitants).

Les tenants d'une politique sociale globale (syndicats minoritaires, gauche politique en partie) n'ont pas pu s'entendre pour imaginer et mettre en place un cadre spécifique pour les régions agricoles en perte de vitesse. Ces zones doivent être sorties du marché de l'offre et de la demande des produits agricoles (où elles ne seront jamais concurrentielles), pour associer la production agricole à un rôle d'utilité sociale qu'elles représentent (loisirs, forêt, occupation du territoire). Dans une économie de marché, les exploitants doivent néanmoins vivre de la vente de leurs produits agricoles.

Dans ce domaine, les dégâts depuis la dernière guerre sont si importants que seules des mesures énergiques peuvent encore être crédibles.

## B- Les HANDICAPS

1- Le climat du Morvan n'est bien sûr pas aussi rude qu'en montagne, mais il a des conséquences dans plusieurs domaines.

Les bâtiments coûtent plus chers à construire à cause de la neige pour la charpente et du froid pour l'isolation. La période hivernale dure six mois pendant lesquels les animaux sont logés et nourris dans les bâtiments, ce qui entraîne un accroissement des stocks fourragers, de la litière, et du niveau alimentaire de la ration à cause de la température. La période de pousse de l'herbe et de végétation des cultures est raccourci d'autant.

2- La pente entraîne une dépense supplémentaire au niveau du matériel et interdit certains travaux.

Les talus, les rochers, la pauvreté naturelle des sols en éléments fertilisants, les zones basses gorgées d'eau toute l'année, pénalisent l'agriculture moderne. Pour maintenir un certain niveau de production et de qualité, les prairies doivent être resemées fréquemment.

3- Les structures d'exploitations actuelles sont inadaptées.

Sauf à proposer le retour à la traction animale et à la main-d'oeuvre abondante, tout un chacun (exploitant ou propriétaire non exploitant) doit admettre la nécessité d'une évolution. La petite dimension des parcelles et leur dispersion, le gabarit des chemins entraînent des pertes de temps considérables, des travaux supplémentaires et interdisent certaines productions. De nombreuses parcelles éloignées, non accessibles se trouvent détournées de l'agriculture vers l'enrêsinement, les étangs... en développant la spéculation.

Au sujet de l'enrêsinement, il faut distinguer l'aspect écologique de l'aspect agricole. Au niveau agricole, l'enrêsinement établit une concurrence pour l'affectation des parcelles. Il existe un zonage en Morvan qui désigne les parcelles ne pouvant pas être boisées. Mais le sapin de Noël étant considéré comme culture, une parcelle est plantée en Noël et les sapins sont éclaircis et conservés en boisement. Il faut alors une plainte à la D. D. A. F., pour faire couper les sapins en situation irrégulière, ce qui revient à porter plainte contre un voisin, ou un proche parent, et qui par conséquent ne se fait généralement pas. En fait, la procédure de réglementation des boisements a été quasi inopérante depuis sa mise en place.

4- De nombreux facteurs psychologiques et administratifs influencent l'évolution de l'agriculture morvandelle.

L'ESPRIT de ROUTINE et la PEUR du CHANGEMENT : dans le domaine des bâtiments, la stabulation libre a longtemps été considérée comme une solution au rabais, alors qu'elle offre de nombreux avantages au niveau du prix de construction, de travail journalier et de sa pénibilité, de sa souplesse d'aménagement. De nombreux éleveurs trouvent encore une satisfaction d'amour propre à construire une étable entravée. Pour ce qui est des productions nouvelles, les plantes médicinales, le lapin, les chèvres, obtiennent péniblement droit de cité.

L'IMPERIALISME CULTUREL NIVERNAIS.

Le Morvan, petite région naturelle, étant écartelé entre quatre départements, a beaucoup de mal à s'assumer en tant qu'entité régionale économique et culturelle. Ce trait est particulièrement marqué en agriculture. La pression du modèle dominant d'exploitation agricole est très forte et pousse à l'agrandissement des surfaces au détriment de la qualité du travail, à l'utilisation du matériel de plus en plus gros et cher, à la location en vente d'herbe de prés en bordure de Morvan à des tarifs exorbitants.

De surcroît, l'agriculture étant une activité économique de plus en plus encadrée, les organisations agricoles dirigées par des Nivernais, marginalisent les exploitants morvandiaux en nourrissant leurs complexes d'infériorité. En fait, la productivité à l'hectare de l'agriculture morvandelle est fréquemment supérieure à celle de ses voisins. Quand on sait que Montsauche, Autun, Saulieu et Quarré sont en moyenne à trois heures de route aller et retour, du centre administratif où se tiennent les réunions, on comprend que les mêmes réunions soient surtout peuplées de non-morvandiaux. Deux heures de route en plus ou en moins à l'heure du passage, ça compte.

Le MANQUE d'ESPRIT d'INITIATIVE gêne l'adaptation aux nouvelles conditions de production. Il n'est plus possible de produire et de vendre du porc ou du plant de pommes de terre aujourd'hui, de la même façon qu'il y a cinquante ans. Et il faut bien admettre que l'émigration vers Paris a appauvri le Morvan. Sur ce point, il existe une différence importante avec la Bretagne qui a conservé une population agricole nombreuse et dynamique.

## C- L'AGRICULTURE MORVANDELLE a CEPENDANT CONSERVE de NOMBREUX ATOUTS

En 1985, la majorité des exploitations ont conservé une taille humaine, à la différence de celles des régions voisines. C'est ce qui donne aux étrangers l'impression que les Morvandiaux ont encore le temps de vivre. C'est un atout important au moment où souvent les solutions avancées aux graves difficultés des exploitations nivernaises, buttent sur le manque de main-d'oeuvre. L'endettement reste très raisonnable et permet le plus souvent une marge de manoeuvre.

Certaines communes ont conservé une population agricole qui permet d'espérer (Ouroux, Brassy, Corancy, Villapourçon...). Une forte tradition de travail de qualité au niveau des animaux, de la culture de l'herbe pourrait trouver une juste récompense au moment où seule la qualité paie et paiera de plus en plus. Le maintien d'une certaine entraide favorise le soutien en cas de besoin entre voisins et permet des économies de matériel. La persistance de petites productions telles que volailles, lapins, porcs, plants de pommes de terre, permettrait dans un contexte renouvelé un développement adapté au Morvan, sous réserve d'une organisation de la commercialisation.

La pluviométrie permet une pousse régulière de l'herbe de mai à septembre et la bonne portance des terrains sains favorise les travaux de printemps et d'automne. L'attrait touristique du Morvan n'est pas contestable, mais le discours administratif sur le sujet n'est pas crédible parce que les actes ne sont pas en accord avec les paroles. Le principal atout de cette région est son environnement qui est très largement bouleversé par l'enrésinement abusif depuis vingt ou trente ans. L'agriculture actuelle du Morvan concourt -rès largement à l'entretien du paysage et à l'occupation du territoire. Or, qu'observe-t-on dans ces deux domaines ?

L'Etat continue à encourager l'enrésinement par le biais de l'exemption trentenaire et diverses aides du Fonds Forestier, tout en présentant la facture aux communes (l'exemption porte sur l'impôt local). Exception faite de l'indemnité Piémont (de 3 000 à 10 000 F, selon les zones et la taille des troupeaux), l'agriculture morvandelle ne reçoit aucune aide particulière. Il aura fallu attendre 1985 pour que les travaux collectifs d'assainissement soient entrepris sur Montsauche avec l'aide publique.

Si l'évolution n'obéissait qu'à la seule logique économique, l'agriculture du Morvan serait en voie de disparition. Elle ne doit de résister qu'au travail acharné et à l'attachement au pays des exploitants. A qui fera-t-on croire qu'un tourisme intelligent puisse se développer dans un Morvan enrésiné et dépeuplé ?

D- Le DEVELOPPEMENT de l'AGRICULTURE MORVANDELLE peut s'ENVISAGER selon deux AXES qui n'ont rien de SPECTACULAIRES : CONFORTER les PRODUCTIONS TRADITIONNELLES et ENCOURAGER les NOUVELLES.

L'élevage bovin et ovin a besoin d'un soutien très supérieur à ce qu'on connaît aujourd'hui. L'effort devrait porter là en priorité car il s'agit de préserver l'environnement. Les mesures à prendre devraient être de deux ordres, directes et indirectes.

Directes, par des prix de produits fortement différenciés ou des subventions style Piémont. Indirectes, par un aménagement important du territoire agricole pour l'adapter aux méthodes modernes de travail. Il s'agit de trouver un compromis entre préservation de l'environnement et aménagement agricole, sachant qu'en l'absence d'aménagement, l'agriculture disparaîtra. Les jeunes agriculteurs qui ont entre 18 et 25 ans aujourd'hui, acceptent difficilement d'effectuer certains travaux longs et fastidieux, souvent à la main, et il est à craindre que demain, ils le refusent totalement. Dans ce cas, tous les terrains humides, pentus, difficiles d'accès, seront abandonnés, ce qui représente entre 30 et 50 % de la S. A. U. du Morvan.

Il est urgent d'imaginer et de mettre en place un remembrement différent, adapté au Morvan, pour remodeler le parcellaire, aménager les chemins et assainir. Ceux qui s'opposent aujourd'hui au remembrement sont directement responsables des difficultés de l'agriculture et contribuent à sa disparition. Qu'ils soient propriétaires non exploitants, résidents secondaires ou exploitants actifs, ils vont aussi à l'encontre de leurs propres intérêts, car une région sans industrie et sans agriculture sera vidée de sa population. Que deviendront tous les "Sam Suffy" de week-end au milieu des "balais" et des "forcies".

L'aménagement de la S. A. U. et l'enrésinement sont sujets complexes qui mériteraient des développements particuliers. De nouvelles productions méritent d'être encouragées. Elles sont souvent le fait de nouveaux producteurs qu'il conviendrait d'accueillir. Comme dans la chanson de Brassens "les braves gens n'aiment pas qu'on fasse une autre chose qu'eux" et dans chaque Morvandiau sommeille un de ces braves gens. Même si une partie de ces nouveaux agriculteurs manque de sérieux, a-t-on le droit de les repousser tous en bloc ? Le cours du temps et la dureté des conditions de travail se chargent de faire le tri. Dans certaines régions dépeuplées, il n'y a que des migrants pour inverser la tendance.

Le plant de pommes de terre, sous l'impulsion d'un président de Syndicat de Producteurs dynamique, a amorcé un certain redressement. C'est une production traditionnelle qui demande de la discipline et du travail, mais le revenu est actuellement satisfaisant. Il y a des possibilités de développement, mais cette culture est totalement dévalorisée aux yeux des exploitants.

La production et le ramassage des plantes médicinales également pratiquées sous d'autres formes en Morvan antérieurement ont reçu un soutien important au niveau de l'encadrement technique et de l'acquisition de matériel spécifique à utiliser en commun. Un décollage a été réalisé depuis 3 ans, mais une nouvelle étape doit être franchie pour prendre une part de marché. Peu d'exploitants éleveurs s'y sont intéressés, car il y a un risque commercial, mais n'y a-t-il pas de risque avec les bovins ?

Sous réserve d'accepter une organisation de la production et de la commercialisation, des ateliers hors sol pourraient se créer en production porcine ou en lapins par exemple, en appoint d'une petite exploitation d'élevage. La production de chevaux de loisirs (poneys Connemara) ou de chevaux lourds pour la boucherie devrait trouver sa place, d'autant plus qu'elle ne nécessite pas de bâtiments et peut utiliser les plus mauvaises parties des prés de fond. Un cheval sur une surface de 40 à 50 ha se nourrit exclusivement des refus des bovins et pour ceux qui en auraient le goût, le cheval remplacerait avantageusement le tracteur pour certains petits travaux comme l'entretien ou la réfection des clôtures.

On a l'impression très nette que les exploitants du Morvan, comme d'autres d'ailleurs, sont victimes d'un schéma intellectuel absurde dont on distingue mal s'il leur a été imposé de l'extérieur ou s'ils se le sont forgés eux-mêmes. Selon ce schéma, seule la production bovine et à un degré moindre ovine, donnerait le statut social et la qualité d'exploitant, les autres diverses productions étant vouées à la marginalisation. Bien que ce soit socialement intolérable, cela pourrait se concevoir s'il y avait une justification économique. Mais la situation économique de la production bovine étant mauvaise et depuis longtemps, ça confine au suicide collectif.

En 1985, abandonnée à elle-même et aux vents dominants, l'agriculture morvandelle ne peut que décliner. Elle ne se développera que dans la différence avec un soutien accru de l'Etat, sous des formes qui préservent sa dignité, dans la tolérance. Que les agriculteurs morvandiaux sachent convaincre, le comprendre et rester dignes, et que la collectivité soit assez intelligente pour tolérer une agriculture différente. A ces deux conditions, une agriculture moderne peut vivre en Morvan.